

Nommer les contractuels de la RTBF coûterait 14 millions

LE RÉSUMÉ

Les syndicats de la RTBF demandent que soient **nommés** les contractuels.

Ils invoquent la **défense du service audiovisuel public**.

Seulement **35% du personnel** est statutaire.

La mesure coûterait **14 millions d'euros minimum**.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Réunis en front commun, les syndicats de la RTBF ont organisé mercredi une «action de visibilité» devant le siège de Reyers. L'opération n'a pas trop perturbé l'antenne.

Leur revendication? Faire passer sous statut de fonctionnaire nommé les nombreux contractuels (CDI, CDD). «Actuellement et suite aux différents plans de restructuration, moins de 35% du personnel de la RTBF (1.970 ETP, NDLR) est encore statutaire, indique Bruno Konings, secrétaire de l'Interrégionale wallonne de la CGSP-RTBF. C'est contraire à l'article 14 de notre règlement de travail qui prévoit que le personnel doit être nommé.»

Être statutaire, c'est avoir une garantie d'emploi, une meilleure couverture santé et une pension plus élevée. Un journaliste affecté aux magazines confie ainsi qu'il travaille depuis plus de 20 ans en CDI. «Le dernier train de nomination a eu lieu en 2001, mais à l'époque je n'avais pas l'ancienneté suffisante pour être nommé, témoigne-t-il. Organiser des examens et régulariser tout le monde coûte cher, la direction préfère avoir recours aux contractuels.»

Un calendrier opportun

Le calendrier de cette action n'est évidemment pas innocent. Les négociations sur le contrat de gestion entamées voici plus d'un an patinent, le pays entre dans une double période électorale et l'entreprise a mis en place un plan de

transformation en profondeur afin de s'adapter à la révolution digitale qui affecte considérablement son offre et par conséquent ses métiers et ses modes de travail, mais dont les débuts s'avèrent laborieux, dit-on à plusieurs sources (lire ci-contre). Bref, c'était sans doute le moment opportun pour mettre un coup de pression sur les décideurs.

Un combat d'arrière-garde à l'heure où l'on demande aux entreprises d'être flexibles, de se moderniser et de s'adapter? «Nous ne disons pas le contraire, mais le passage sous statut est le meilleur moyen de garantir la pérennité du service public, à commencer par l'indépendance vis-à-vis de toute pression», estime Bruno Konings. «Le personnel de la RTBF subit depuis longtemps une forte pression due aux nouvelles méthodes de travail qui imposent un surcroît de productivité, il y a eu des burn-outs, du stress renforcé par l'instabilité professionnelle, ajoute de son côté Stephan Brixhe, permanent CSC Transcom à la RTBF. Le plan de transformation était nécessaire, mais nous pensons qu'un employé nommé y adhèrera davantage, et sera plus productif car plus serein quant à son avenir.»

À la société des journalistes de la RTBF, on reste prudent, mais on s'interroge: «Il y a un souci quand, au sein d'une même rédaction, certains sont statutaires, d'autres en CDI, d'autres encore en CDD ou intérimaires», note son président Arnaud Ruyssen.

Les syndicats seront-ils entendus? À voir. Le conseil d'administration n'est pas très chaud. Ensuite, il y a des raisons budgétaires: «Cela coûterait 14 millions d'euros auxquels il faut ajouter des coûts supplémentaires sur le long terme», tranche l'administrateur général Jean-Paul Philippot. Un statutaire coûte en effet bien plus cher qu'un contractuel.

Les syndicats s'interrogent sur ce montant regrettant de ne pas en connaître les détails. Et puis, même si les budgets étaient disponibles, cela n'irait pas de soi. «On ne peut pas nommer des collaborateurs sur la base de leur ancienneté, la procédure serait

recalée par le Conseil d'État si l'on croit sa jurisprudence qui impose un examen ouvert au nom du principe d'égalité, note Jean-François Raskin, président du conseil d'administration. On pourrait organiser des examens, mais, dans ce cas, le risque est grand de voir beaucoup de contractuels perdre leur job, car on voit mal tout le monde les réussir. La seule possibilité, c'est une modification décrétable permettant exceptionnellement de faire passer les contractuels sous statut.»

Contacté, le cabinet du ministre des médias Jean-Claude Marcourt renvoie la balle... au conseil d'administration de la RTBF.

RÉORGANISATION ACCOUCHEMENT DIFFICILE

«C'est un peu le boxon: avec cette nouvelle organisation 360°, chacun ne sait plus trop pour quel média il travaille et qui est son chef.» En interne, cette remarque sur la **nouvelle structure de la RTBF avec deux pôles** (contenus et médias) revient souvent. Personne ne nie la nécessité de s'adapter ni la volonté de la direction d'informer, mais dans la pratique c'est autre chose. «Tout changement d'ampleur dans une entreprise est perturbant, c'est normal», relativise le patron Jean-Paul Philippot qui prône la patience.

«Il y a un **gouffre entre cette nouvelle hiérarchie, très bien payée, et les gens de terrain comme nous**. Il y a un malaise», déplore un journaliste. Un autre relève que la **mise en route du plan s'avère plus ardue** que prévu: «On a écouté nos remarques, c'est vrai, mais je ne suis pas sûr que l'on nous ait entendus.» Un ancien de la maison nuance: «Les gens se plaignent peut-être un peu trop: je ne suis pas sûr que cela soit mieux chez RTL qui sort, elle, d'une lourde restructuration.»

J.-F. S.